

Un nouvel équipement au centre hospitalier

Coup de laser sur l'adénome

Depuis peu, le service urologie du Centre hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM) est équipé d'un laser Greenlight qui permet de traiter les adénomes prostatiques plus rapidement.

Les statistiques sont formelles. Environ 70 % des hommes ont des troubles de la prostate au cours de leur vie. C'est tout simplement lié au vieillissement et ce n'est pas forcément grave.

Les Dr Jawad Roumani, chef du service urologie au CHAM, et Jacques Jouvie, chirurgien urologue, l'ont rappelé la semaine passée, lors d'une réunion de présentation du laser Greenlight aux personnels de l'établissement.

Envies fréquentes de jour comme de nuit, faiblesse du jet

L'adénome est une petite tumeur bénigne de la prostate qui devient volumineuse et comprime l'urètre qui la traverse. D'où des problèmes urinaires : envies fréquentes de jour comme de nuit, faiblesse du jet, voire impossibilité.

Il existe des médicaments pour soigner cette



Une simulation du Greenlight pour les professionnels de la santé au CHAM.

hypertrophie bénigne de la prostate (HBP). Toutefois, l'intervention chirurgicale sous anesthésie demeure le seul moyen d'éliminer définitivement le problème.

La technique d'opération la plus courante jusqu'à présent est la résection de la prostate. Un tube équipé d'une caméra et d'un scalpel est inséré dans l'urètre par le pénis et une partie de la prostate est enlevée pour libérer le passage de l'urine.

L'utilisation du nouvel équipement apporte un plus indéniable. La vaporisation par laser Greenlight permet de traiter les adénomes prostatiques en diminuant les risques de saignements postopératoires, dans des temps comparables à une résection classique et en raccourcissant les durées d'hospitalisation. On peut même l'envisager en ambulatoire, c'est-à-dire avec sortie le soir même de l'opération.

Pour bénéficier de cette technologie, les usagers de l'Est du Loiret devaient se rendre à Paris, au CHR d'Orléans (depuis un an) ou à Sens (depuis janvier dernier). Le Centre hospitalier de l'agglomération montargoise en est donc désormais équipé. Il se partage l'utilisation de l'appareil avec le centre hospitalier de Dreux, chacun en disposant deux semaines par mois.

DOMINIQUE DUFAUT